RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023







EDITO

L'année 2023 a notamment été marquée par l'ouverture de la maison médicale à la Ferté-sous-Jouarre, qui a permis de conserver des médecins sur notre territoire et d'en attirer des nouveaux. Forte de ce succès, la communauté d'agglomération a fait collectivement le choix d'aller plus loin pour lutter contre la désertification médicale, qui concerne toutes nos communes. Ce choix s'est matérialisé par plusieurs actions concrètes :

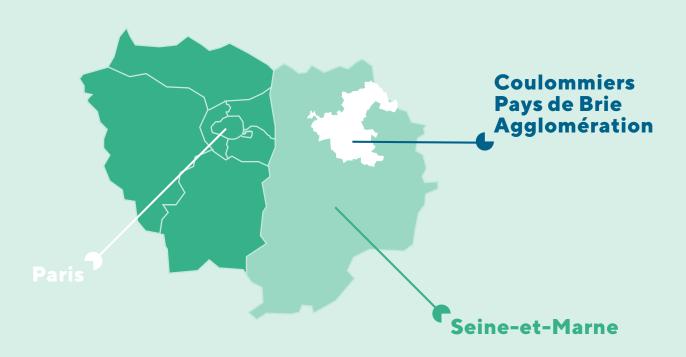
- L'ouverture d'une cabine de téléconsultation à Couilly-pontaux-dames, en partenariat avec le Département et le projet d'en installer une nouvelle à Saâcy-sur-Marne,
- La réalisation d'un diagnostic à l'échelle de notre agglomération, pour définir ensemble des priorités d'actions et accompagner les communes dans leurs projets,
- L'extension de nos compétences pour construire une nouvelle maison de santé à Coulommiers, permettant de conforter le label universitaire du pôle existant et de développer une offre de soin itinérante et de proximité sur le territoire.

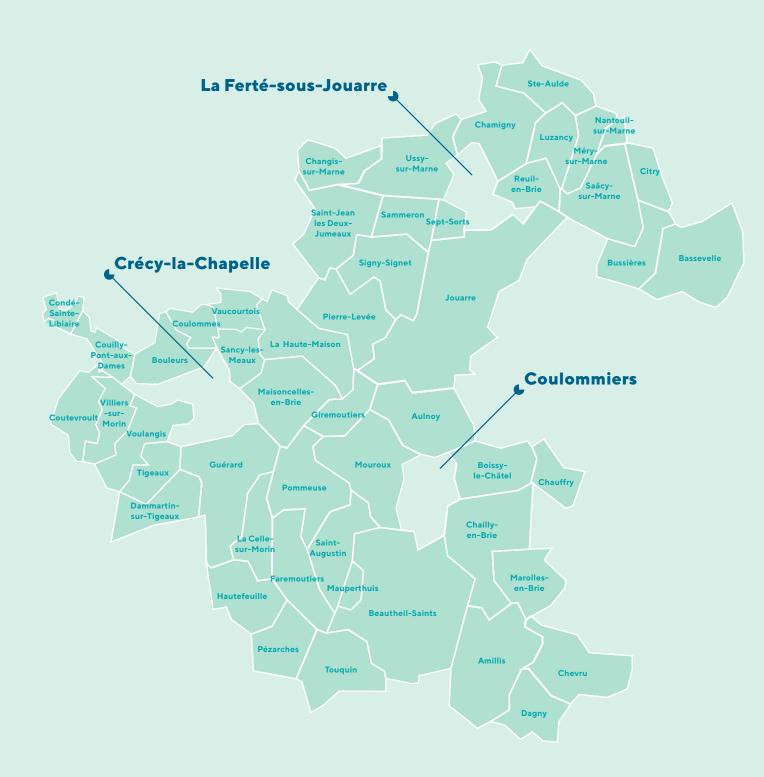
Le développement d'une politique de santé communautaire fera à n'en pas douter partie des enjeux prioritaires du projet de territoire que vos élus intercommunaux bâtissent ensemble, forts d'une situation financière saine, permettant de financer des équipements et des politiques utiles pour renforcer l'attractivité de notre agglomération et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Je vous invite à découvrir le bilan 2023 de ce travail d'équipe et de suivre l'actualité des actions intercommunales sur notre site Internet et nos réseaux sociaux.

Ugo PEZZETTA Président

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

54 Communes93 000 HabitantsNord Est de la Seine-et-Marne

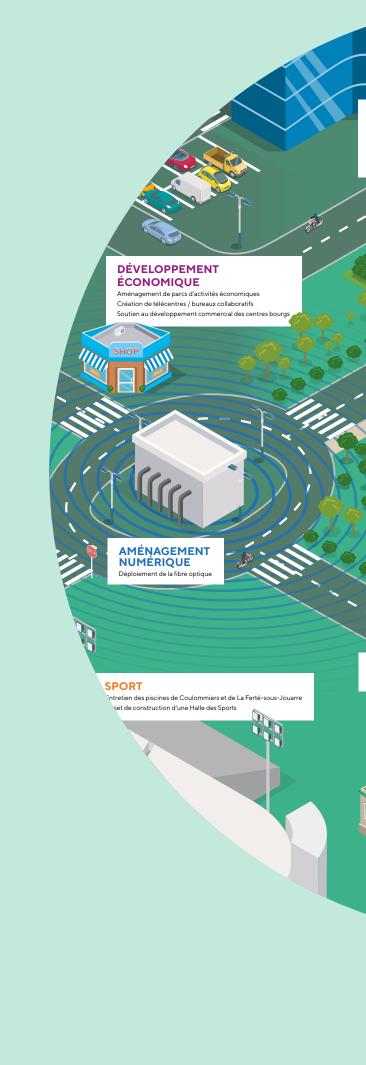














SANTÉ

ojet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre



COMPÉTENCES



DEPUIS MARS 2024

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- L'observation des dynamiques commerciales
- Les actions de promotion en faveur du commerce et de l'artisanat

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Définition, création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme. Sont d'intérêt communautaire les ZAC vouées au développement économique:
 - Zone des Longs Sillons à Coulommiers
 - Zone des 18 Arpents à Boissy-le-Châtel
 - Zone de Mouroux Voisins à Mouroux
 - Zone industrielle La Pâture à Crécy-la-Chapelle

Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Programme Local de l'Habitat

En matière d'habitat, l'agglomération a la compétence pour la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat.

Politique du logement d'intérêt communautaire

La mise en place d'un observatoire du logement

- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
 - Sont d'intérêt communautaire : les garanties d'emprunt pour les opérations de logements sociaux retenues dans une programmation communautaire.
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Est d'intérêt communautaire : le soutien à des associations et structures œuvrant dans le logement de publics précaires.

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
 - Les études pré opérationnelles, l'animation et le suivi des actions visant à améliorer le parc privé existant telles que OPAH
 - Participation au fonds de solidarité pour le logement sur le territoire de Bouleurs, Condé -Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Meaux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur-Morin, Voulangis

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain,

de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance

Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

EAU /ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Eau potable
- Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1 du CGCT

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES DÉFINIES PAR LA LOI

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE; CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET GESTIONS DES PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

L'intégralité de la rue des Roches à Bouleurs. Les voiries des zones d'activités (ZAC des Longs sillons à Coulommiers, Zone des 18 Arpents à Coulommiers, Zone de Mouroux Voisins à Mouroux, ZI La Pature à Crécy)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

▶ En matière sportive

- L'étude construction et gestion de la piscine de Crécy-la-Chapelle et soutien financier à l'association
- Le terrain multi-sports de Coulommes
- Le terrain multi-sports de Voulangis
- L'étude et construction d'un complexe sportif à Coulommiers
- L'étude, construction et gestion du « Centre Aquatique des Capucins » et soutien financier à l'association
- La piscine de La Ferté-sous-Jouarre, et soutien financier à l'association
- Les gymnases des Glacis, les Picherettes et du collège de la Rochefoucaud



- La salle des arts martiaux de Saâcy-sur-Marne,
- Le terrain de Rugby à Saâcy-sur-Marne,
- Le terrain de Rugby à La Ferté-sous-Jouarre,
- Les tennis couverts à Changis-sur-Marne.

▶ En matière culturelle

- Cinéma de Coulommiers
- Maison des Fromages à Coulommiers
- Ecole de musique de La Ferté-sous-Jouarre.

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Sur tout le territoire communautaire

- Relais intercommunal d'assistantes maternelles
- Accompagnement des associations à caractère social et notamment d'aide aux victimes
- Coordination des actions liées à l'emploi en partenariat avec tous les acteurs du territoire (France Travail, Mission Locale, CAP Emploi, Cared...)
- Organisation d'événements sur différentes thématiques (emploi, formation, alternance, orientation et insertion).
- Ateliers socio linguistiques : l'objectif est l'autonomie sociale et professionnelle à travers l'apprentissage de la langue et de la culture française
- Ateliers et Chantiers d'insertion
- Sur les communes : Amillis, Aulnoy, Beautheil-Saints, Boissy-le-Châtel, Chailly-en-Brie, Chauffry, Chevru, Coulommiers, Dagny, Dammartin-sur-Faremoutiers, Tigeaux, Giremoutiers, Guérard, Hautefeuille, La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pézarches, Pommeuse, Saint-Touquin, Bouleurs. Condé-Augustin, Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur Morin, Voulangis:

En matière de Petite Enfance

- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans

À partir du 1^{er} janvier 2022 sur tout le territoire.

Surlescommunes Amillis, Aulnoy, Beautheil-Saints, Boissy-le-Châtel, Chailly-en-Brie, Chauffry, Chevru, Coulommiers, Dagny, Dammartin-sur-Tigeaux, Faremoutiers, Giremoutiers, Guérard, Hautefeuille, La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pézarches, Pommeuse, Saint-Augustin, Touquin

En matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire (mercredis, petites et grandes vacances).

Sur les communes de Guérard, Dammar tin-sur-Tigeaux, Faremoutiers et Pommeuse:

- Animation dans le cadre du temps libre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
- Sur les communes Bouleurs, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur Morin, Voulangis:

Service de téléalarme

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES DÉFINIES LIBREMENT

INCENDIE ET SECOURS

Sur le territoire de Bouleurs, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur Morin, Voulangis:

Contribution obligatoire au fonctionnement du service d'incendie et secours (compétente déléguée au SDIS de Seine-et-Marne) en lieu et place des communes membres.

Sur le territoire des communes de Bassevelle, Bussières, Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, La Fertésous-Jouarre, Jouarre, Luzancy, Mérysur-Marne, Pierre-Levée, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Ussy-sur-Marne:

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départementale de Seine-et-Marne et pour la contribution au SDIS.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes

ÉMETTEURS

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à la Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les Usagers » : se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

ÉLECTRIFICATION RURALE

> La communauté d'agglomération est

compétente en matière d'électrification rurale sur le territoire des communes de Bassevelle, Bussières, Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, La Fertésous-Jouarre, Jouarre, Luzancy, Mérysur-Marne, Pierre-Levée, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Ussy-sur-Marne

TRANSPORTS

- -Elaboration et actualisation d'un plan local de déplacement.
- -Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département
- Subventions des titres de transport des collégiens non subventionnables et des lycéens du territoire.
- La communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports scolaires des établissements primaires vers le centre aquatique des Capucins, la piscine de La Fertésous-Jouarre et la piscine de Crécy-la-Chapelle.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIOUE

La communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes, mais aussi de la communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris)

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

La communauté d'agglomération est compétente pour le compte de ses communes membres de l'instruction liés aux droits des sols, conformément à l'article R.423-15 du code de l'urbanisme et dans le cadre des conventions conclues entre la communauté et ses communes membres.

Au titre de l'article L422-1 du code de l'urbanisme, le maire délivre, au nom de la commune, les autorisations d'urbanisme



CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

Les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beautheil, Chailly-en-Brie, Extension ZA «18 Arpents » à Boissy-le-Châtel, ZA « Les Longs Sillons » à Coulommiers, Zone de Voisins à Mouroux.

SANTÉ

- La communauté d'agglomération est compétente en matière de santé pour :
- Construction, entretien et gestion d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre
- Construction, entretien et gestion d'une maison de santé pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation à des investissements communaux permettant l'accueil d'une offre de soin itinérante et de proximité en lien avec la maison de santé pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation aux frais de fonctionnement des cabines de télémédecine installées par le département

CULTURE ET TOURISME

En matière de soutien à la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels et touristiques

- Festival des 2 rivières à La Ferté-sous-Jouarre
- La Foire aux Fromages à Coulommiers
- Le Moulin Jaune à Crécy-la-Chapelle
- Voulstock à Voulangis

CHARTE DE PAYS, PARC NATUREL RÉGIONAL

Charte de Pays, parc naturel régional

MISE EN OEUVRE DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGES)

Animation, étude et concertation dans les domaines de la prévention des risques d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

MAISON FRANCE SERVICES

Création et gestion des Maisons France Services

SÉCURITÉ

La communauté d'agglomération a réuni le vendre di 2 juin 2023 son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à Coulommiers.

Si la sécurité n'est pas une compétence intercommunale, elle constitue un enjeu qui dépasse les limites communales. La communauté d'agglomération a donc un rôle à jouer pour faciliter les échanges et définir les priorités d'action communes à l'échelle de notre territoire.

Deux actions concrètes ont été réalisées par l'agglomération depuis la dernière assemblée plénière :



- Elargissement du dispositif d'intervenant social à l'ensemble de l'agglomération, avec l'arrivée début 2023 de Gwladys Féron, au commissariat de Coulommiers.

Financé par la communau-

té d'agglomération et l'État, ce dispositif était déjà en œuvre en zone Gendarmerie et a fait ses preuves pour prévenir les violences intrafamiliales. Il est désormais déployé sur les 9 communes de la circonscription de police de Coulommiers.



- Edition d'une nouvelle plaquette d'information et de prévention, qui

recense notamment les principaux contacts des professionnels du secteur pour venir en aide aux vic-

times de violences.

Parailleurs, l'année 2023 a été consacrée à la préparation des premières «Rencontres de la Sécurité» qui se sont déroulées en avril 2024.

L'objectif était de sensibiliser face aux comportements à risque et promouvoir l'action des forces d'intervention et de sécurité auprès des écoles du territoire et du grand public.

URBANISME ET HABITAT



AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service ADS, est chargé, pour le compte des communes de la communauté d'agglomération, de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme. Le service instruit et émet un avis en fonction des dispositions réglementaires propres à chaque commune en matière de droit des sols. Le Maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations. En 2023, le service urbanisme intercommunal (7 instructeurs), implanté à Coulommiers a réalisé:

- Autorisation préalable d'enseigne : 31

- Autorisation de travaux: 50*- Certificats d'urbanisme: 2197*- Déclarations préalables: 1808*

- Permis d'aménager: 14 - Permis de construire: 480 - Permis de démolir: 30

Soit un total de 4 587 actes pour les 54 communes de l'agglomération traités par le service instructeur.

 ${}^*une\ partie\ des\ dossiers\ est\ directement\ trait\'ee\ par les\ communes.$

DÉMATERIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Le service urbanisme a mis en place à l'attention des 54 communes de la communauté d'agglomération un guichet unique permettant d'assurer le dépôt, la gestion et le suivi dématérialisé des autorisations d'urbanisme; chacun peut dorénavant déposer et suivre l'instruction de son dossier par l'intermédiaire de la plateforme dématérialisée.

PLANIFICATION

La compétence planification (gestion et élaboration des documents d'urbanisme) étant intercommunale, en 2023, le service urbanisme a initié ou suivi:

- -6 procédures de modification
- -5 procédures de révisions
- prescrit 2 études de Périmètre Délimité des Abords et approuvé 1 élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

HABITAT

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU):
- Coeur de ville de Coulommiers

Le service Habitat accompagne la Ville de Coulommiers dans la mise en œuvre d'une opération d'amélioration du parc privé ancien du centre-ville. L'opération qui a débuté en mars 2023 va permettre, sous conditions d'éligibilité, aux propriétaires bailleurs et propriétaires occupants, de bénéficier d'aides financières (ANAH abondées par des aides de la ville de Coulommiers) et d'un service d'accompagnement pour la définition des travaux et le montage des dossiers de subventions.

- Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre :

Le mois de juillet 2023 a été marqué par le lancement de l'étude pré-opérationnelle des dispositifs ANAH (OPAH, OPAH-RU, autres) multisites sur les centres-villes de la Ferté-sous-Jouarre et de Crécy-la-Chapelle. Présenté en fin d'année, le diagnostic territorial a permis de dresser un état des lieux des deux centres-bourgs et de proposer des scenarios d'application des dispositifs. Porté par un prestataire extérieur, le futur service d'accompagnement du dispositif retenu, sera subventionné à l'échelle nationale et communale. Il aura pour objectif d'améliorer les conditions de logements dans le centre-ville des deux communes concernées. L'année 2024 permettra alors de définir le dispositif retenu pour les communes de Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre.

· Programme Local de l'Habitat

L'année 2023 a été marquée par la validation par le conseil communautaire du Programme Local de l'Habitat. Le projet validé est soumis à l'avis des services de l'Etat avant d'être définitivement approuvé et mis en œuvre à l'échelle du territoire.

L'objectif est, au travers des actions mises en œuvre, de répondre de manière plus opérationnelle aux différentes politiques en matière d'habitat (développement de l'offre de logements, lutte contre l'habitat indigne, résorption de la vacance, ...)

· Petite Ville de Demain (PVD)

Les communes de Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre sont inscrites dans le programme Petite Ville de Demain. Il accompagne les démarches de revitalisation des villes et leurs intercommunalités de moins de 2000 habitants et assurant des fonctions de centralité pour leur territoire.

Il vise à renforcer l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs en permettant aux communes de répondre aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement des services et des activités et de valorisation du patrimoine bâti et paysager. La prise de connaissance de ces territoires a débouché sur la mise en œuvre d'une étude pré opérationnelle en matière d'habitat.







ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE)

- 55 enfants à la Halte-garderie itinérante « mille pattes »

ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE) EN

98 enfants ont été accueillis dans les structures en 2023:

- -17 enfants à la crèche familiale « A l'abord'âge » à La Ferté-sous-Jouarre
- 81 enfants au multi accueil « Les Petits Petons » à La Ferté-sous-Jouarre

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE (HGI)

La communauté d'agglomération a bénéficié d'une subvention de la CAF pour une réhabilitation des locaux. Ces travaux concernaient le remplacement du bardage extérieur, de l'informatique, un réagencement des locaux, la création d'un office en liaison froide et de l'achat de matériel. Cette subvention est intervenue dans le cadre d'un nouveau projet de fonctionnement avec l'extension de 12 à 13 places d'accueil ainsi que le passage 7 demi-journées sans repas à 3 demijournées et 2 journées complètes avec fourniture des repas et des goûters.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP):

Fréquentation en hausse avec 289 enfants accueillis (224 en 2022) et 241 accompagnants (179 en 2022) qui ont participé aux 236 séances proposées sur l'année. Les séances du matin atteignent régulièrement la capacité maximale d'accueil, les après-midis sont moins fréquentés du fait de l'âge des enfants accueillis qui font la sieste l'après-midi.

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ (REAAP)



L'ensemble du service Petite Enfance a mené des actions transversales de soutien à la parentalité sous plusieurs formes :

- **7 cafés des parents** autour de thèmes variés : lecture, alimentation, hygiène, développement psychomoteur, sommeil...
- 3 matinées jeux organisées des samedis afin de toucher le plus grand nombre de familles (267 participations de parents et 256 enfants)
- **5 Ateliers parent/enfant** au sein des EAJE (164 participations de parents et 160 enfants)
- 3 conférences (« l'entrée à l'école maternelle » et « Faire garder son enfant:accompagner la séparation », « Les bébés aux besoins intenses »), 48 familles ont participé.





RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- 581 assistant (e)s maternel (I) es agréés sur le territoire dont 422 en activité soit une offre d'accueil d'environ 1812 places.
- 7 animateurs répartis sur les 3 antennes : La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers, Saint-Germain-sur-Morin.

Avec les familles:

Le RPE s'est inscrit dans le dispositif « Guichet Unique » sur l'ensemble du territoire pour renseigner les familles sur les différents modes d'accueil existants, les accompagner dans leur démarche de parent employeur d'assistant maternel et/ou effectuer les demandes de pré-inscription pour les structures d'accueil de la CACPB.

-825 contacts de familles, dont 66 dans le cadre du dispositif Guichet unique monenfant.fr (demande d'information en ligne) en recherche d'un mode d'accueil et 455 contacts relatifs à la contractualisation parent/assistant(e) maternel(le).

Temps ponctuels ouverts aux parents : conférences, pique-niques, matinées « lisons avec bébé »

Avec les assistant (e) s maternel (le) s :

- -3535 contacts (RDV, téléphone ou courriel)
- 26 ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine (périodes scolaires) sur 20 sites différents. 636 Ateliers d'éveils ont permis d'accueillir 218 assistant (e) s maternel(le)s différents (2442 participations) sur l'ensemble des lieux d'accueil et 780 enfants différents (6569 participations)
- Propositions de sorties et autres animations (Bibliothèque, chasse aux œufs, pique-niques, matinées lectures, éveil musical, visite d'un verger et spectacle de Noël). Partenariat avec la bibliothèque de Coulommiers et Pommeuse, ainsi que l'école de musique du Pays Fertois.
- Actions de professionnalisation: 18 séances d'analyse de pratique (6 séances annuelles proposées sur les 3 antennes des RPE) pour 29 assistant (e) s maternel(le)s,4conférences pour 196 participations d'assistant (e)s maternel (le)s, la participation est en hausse car celles-ci sont proposées à la fois en présentiel et en visio-conférence, accompagnement au départ en formation continue pour 64 assistant(e)s maternel(le)s.
- Accompagnement aux épreuves obligatoires du CAP pour le premier renouvellement d'agrément : 3 groupes pour 14 assistant (e)s maternel (le)s.





L'année 2023 a été marquée par plusieurs initiatives et développements significatifs au sein du Service Enfance de la communauté d'agglomération.

Pour rappel, le Service Enfance a pour missions

- Assurer un accueil de qualité pour les enfants de
- Promouvoir l'épanouissement des enfants à travers des activités éducatives, culturelles et sportives.
- Soutenir les familles en proposant des services adaptés à leurs besoins.

DANSLES 4 ACCUEILS DE LOISIRS GÉRÉS EN DIRECT PAR L'AGGLOMÉRATION

- -996 enfants ont bénéficié de l'accueil périscolaire du matin et du soir
- -950 enfants accueillis les mercredis
- 562 enfants pendant les vacances scolaires
- 64 enfants ont participé aux mini-camps d'été

Activités et projets

Des activités variées ont été proposées tout au long de l'année:

- Ateliers créatifs (arts plastiques, bricolage)
- Activités sportives (initiation à divers sports, jeux collectifs)
- Projets culturels (éveil musical, théâtre, sciences)
- -Sorties et événements festifs

LES DROITS DE L'ENFANT

En 2023, comme chaque année, les accueils de loisirs ont participé à la commémoration de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), par le biais d'activités permettant aux enfants d'exprimer leur vision des droits de l'enfant. Les familles ont pu prendre connaissance des réalisations des enfants par le biais d'expositions photos et d'affiches.





UN NOUVEL ESPACE FAMILLE EN PROJET

Pour les accueils de loisirs gérés en direct par la communauté d'agglomération

Fin 2023, le service enfance a engagé une réflexion sur la refonte de l'espace famille dont l'objectif est de faciliter les démarches des familles et de simplifier les inscriptions et réservations grâce à une plateforme plus intuitive et plus complète que celle existante.

Le nouvel espace « iNoé» a été lancé au printemps 2024, il permet aux

- Gérer leurs inscriptions, réservations, paiements 100% en ligne
- Naviguer depuis un ordinateur, tablette ou smartphone, accès sécurisé 24h/24 et 7 j sur 7
- •Echanger avec une messagerie interne
- Actualiser leurs données personnelles en ligne, sans devoir vous déplacer
- Transmettre despièces jointes et stocker leurs documents en toute sécurité
- •Suivre les actualités et informations de l'accueil de loisirs ou du service enfance

Coût d'investissement: 19580 € TTC. Et fonctionnement 5846 € TTC



En 2023, la communauté d'agglomération a initié un diagnostic approfondi, véritable socle sur lequel s'appuie son Projet Educatif de Territoire (PEDT) et auquel a participé l'ensemble des 54 communes.

Ce diagnostic a relevé la nécessité de renforcer les liens entre les différents acteurs éducatifs du territoire, qu'il s'agisse des établissements scolaires, des structures périscolaires, des associations ou des communes. Cette synergie d'actions est indispensable pour garantir une continuité éducative cohérente et pour répondre de manière efficace aux besoins diversifiés des enfants.

La formalisation du PEDT aura lieu à l'automne 2024.

caines, d'humanisme et de laïcité.

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS À MOUROUX

La communauté d'agglomération construit un nouvel accueil de loisirs à Mouroux. Ce dernier permettra d'augmenter la capacité à 120 enfants (60 maternels et 60 élémentaires) et d'offrir de meilleures conditions d'accueil sur les temps périscolaires, mercredis et vacances.

- Avant-projet définitif (APD) approuvé en conseil communautaire le 22 septembre 2022.
- Démarrage des travaux : juin 2023
- Fin des travaux prévu : novembre 2024

Budget: 2.6 M€ H.T.



Pose de la 1ère pierre le 16 octobre 2023





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES STUDIOS DE CINÉMATSF

A l'échelle de la communauté d'agglomération, il s'agit de la réalisation d'un projet majeur en matière de développement économique et territorial. En effet, l'installation de TSF permettra d'offir de nouvelles opportunités d'emploi pour les habitants du territoire, avec des retombées économiques et touristiques. L'objectif est de mettre à disposition des productions nationales et internationales, un site réunissant tous les éléments nécessaires (ateliers, studios, plateaux de tournage, zone de décors, ...) à la réalisation de productions cinématographiques. Déjà artificialisés, les terrains de l'aérodrome Coulommiers-Voisins se prêtent idéalement à l'aménagement de ces studios, en bonne intelligence avec les cultures agricoles voisines et les activités aéronautiques du site. La construction des studios se veut exemplaire sur le plan environnemental, pour répondre aux exigences des plus grandes productions françaises et internationales.



Début 2022 : la communauté d'agglomération a pris une délibération d'intention de projet, afin de permettre l'installation des studios de cinéma. Cela se traduit notamment par la mise en compatibilité des PLU des communes concernées ainsi que l'acquisition/revente de terrains à la société TSF.

Fin décembre 2022: le conseil communautaire a voté le principe d'acheter à l'Etat les parcelles nécessaires à son implantation sous 2 conditions : - la réalisation de la revente au même prix à la société TSF

- l'obtention d'une réglementation spécifique régulant l'activité aéronautique de l'aérodrome.

Début 2023: le conseil communautaire s'est prononcé favorable à la déclaration du projet pour la mise en compatibilité des PLU de Maisoncelles-en-Brie et Pommeuse. Les communes ont accepté de déléguer le droit de propriété à la communauté d'agglomération. Puis la proposition financière de l'Etat a été votée favorablement par la communauté d'agglomération en conseil communautaire du 16 mars 2023.

FUTURE ZAC PLATEAU DE VOISINS À MOUROUX

Situé sur la Route Départementale 934, ce parc de 25 hectares accueillera des entreprises artisanales et tertiaires (sauf commerces) pour créer des emplois sur le territoire.

Après avoir aménagé des zones d'activités à Amillis, Boissy-le-Châtel et Coulommiers et avoir commercialisé la quasi-totalité des terrains, la communauté d'agglomération a lancé les études pour créer un futur parc d'activités économiques à l'entrée de Mouroux, face à l'aérodrome Coulommiers-Voisins. L'aménagement prévoit une insertion paysagère du parc dans son environnement et répondra aux enjeux du développement durable. Desservi par la route départementale 934 et idéalement situé à 15 minutes de l'autoroute A4, il permettra le développement d'entreprises locales et l'implantation de nouvelles activités. Cet aménagement s'inscrit dans la politique d'investissement de l'agglomération, pour offrir aux habitants des opportunités d'emplois sur le territoire, limitant ainsi des déplacements quotidiens vers Paris ou d'autres bassins d'emplois éloignés.

L'agglomération est en attente de l'accord des services de l'Etat pour démarrer les travaux de viabilisation.

ZAC DES 18 ARPENTS À BOISSY-LE-CHÂTEL

L'agglomération a vendu deux terrains à bâtir dans la zone d'activité « les 18 Arpents » à Boissy-le-Châtel et un 3ème terrain pour 2024. Il n'y a plus de terrain disponible géré par l'agglomération sur la zone d'activité. Ces deux nouvelles entreprises vont donc s'y installer prochainement, les permis de construire ont été acceptés. La première est spécialisée dans le commerce de détail pour les professionnels et la seconde dans les travaux de plomberie, chauffage et d'installation d'eau et de gaz.

AGRANDISSEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉ À COULOMMIERS



Le parc d'activité des Longs Sillons s'est agrandi en 2023 par la viabilisation de 1,4 hectares.

our fa-

voriser l'implantation de nouvelles entreprises et ainsi la création d'emplois, l'agglomération a réalisé les travaux de cette nouvelle voie (la rue des Eparnailles) qui dessert 7 terrains. Certains sont déjà réservés par des entreprises.

LES PRÊTS D'HONNEUR

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, cette association finance par l'octroi d'un prêt d'honneur, les chefs d'entreprises créateurs, repreneurs et développeurs du territoire.

En 2023, 12 chefs d'entreprise (6 femmes et 6 hommes) ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour la création, reprise et/ou le développement de 9 entreprises (7 créations et 2 reprises). Ces 9 entreprises ont permis le maintien et / ou la création de 19 emplois sur le territoire.

- •Un Peu Moins Epicerie Vrac à Saint-Augustin
- KAME JAPAN Site de e-commerce à Crécy-La-Chapelle
- · Auto Garage Automobile à Amillis
- Les Pâtisseurs Pâtisserie et commerce de matériels de pâtisserie à Coulommiers
- · Baràjeux à Mouroux
- À chacun son histoire Micro-crèche à Chailly en Brie
- Marçais Garage à Coulommiers
- 4 Pizzas Pizzéria à Crécy-La-Chapelle
- AB Taxi à Coulommiers

Montant total octroyé: 175 500€.

LES TÉLÉCENTRES

Les deux espaces de travail collaboratifs sont accessibles aux salariés, aux créateurs d'entreprises et aux indépendants. Ils disposent d'espaces de travail à usage flexible. Permettre aux entrepreneurs de s'installer et se développer sur notre territoire est l'une des priorités de notre communauté d'agglomération.

Les cafés de la création :

En partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie de Coulommiers, 2 évènements se sont déroulés en juin et novembre 2023 au télécentre e-L@b: Les cafés de la création. A destination des porteurs de projet ou de jeunes chefs d'entreprise, ces cafés de la création permettent de rencontrer les partenaires locaux afin d'échanger sur les sujets suivants: business plan, aides et financements au démarrage et ou au développement, structures juridiques et fiscales etc. ... Mais aussi, découvrir les services de l'agglomération: les télécentres.

Les partenaires : Crédit Agricole Brie Picardie de Coulommiers, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, Chambre des Notaires de Seine-et-Marne, Barreau de Meaux France, France Active Seine-et-Marne et Essonne, Initiative Nord Seine -et-Marne, ordre des experts comptables Paris-IDF.



UN NOUVEAU TÉLÉCENTRE À CRÉCY-LA-CHAPELLE

Des études ont été menées en 2022/2023 pour l'ouverture d'un nouveau télécentre, baptisé «e-M@gine».



Le télécentre « e-M@gine » disposera de 20 espaces de travail (bureau et open-space), d'une salle de réunion, d'un espace détente et d'une cuisine.

Tous les espaces seront équipés d'un accès internet Très Haut Débit (THD) par Fibre optique (câble et Li-Fi*).

Ce tiers-lieu sera ouvert aux entrepreneurs, salariés, indépendants, créateurs d'entreprises qui souhaitent disposer d'un espace de travail professionnel (ou d'un lieu de rendez-vous).

- Ouverture septembre 2024. Il sera situé à côté de France services dans l'ancien siège de l'ex communauté de communes du Pays Créçois
- *Li-Fi est un réseau optique sans fil qui utilise des LED pour transmettre des données très rapidement

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Afin de raccorder tous les habitants du territoire, la communauté d'agglomération finance à hauteur de 838 860 euros le déploiement de la fibre optique jusqu'aux sites les plus isolés. Autotal, 5,09 millions d'euros auront été investis sous forme de participation au Syndicat Départemental Seine-et-Marne Numérique, chargé du déploiement de la fibre optique.

EN 2023 : LES COMMUNES NOUVELLEMENT COUVERTES OU EN PARTIE : Boissy-le-Châtel, La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Pierre-Levée, Signy-Signets

En 2024 : DÉBUT D'OUVERTURE À LA COMMERCIALISATION : Changis-sur-Marne, Citry, Nanteuil-sur-Marne, Ussy-sur-Marne. En 2024, toutes les communes du territoire seront couvertes conformément à l'engagement de Seine-et-Marne Numérique.



ENVIRONNEMENT

LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

tion de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), enrichi d'un Plan air renforcé adapté au territoire. Ce document permettra de définir un projet territorial de développement durable, pour une durée de 6 ans.

Au-delà de ses obligations règlementaires, la CACPB, consciente des défis environnementaux à relever, souhaite s'investir en faveur du développement durable pour son territoire.

Avec l'appui du SDESM et de l'ensemble de ses partenaires, l'agglomération a finalisé un programme d'actions prévisionnel s'appuyant sur une stratégie pluriannuelle préalablement définie. Quatre axes d'actions ont été ciblés : la maîtrise des énergies, la mobilité, la préservation des ressources et des potentialités naturelles du territoire, la promotion des comportements éco-citoyens et des modes de vie durables. Ils se déclinent en 12 objectifs opérationnels et en 40 actions.

L'année 2023 a permis de consulter les avis des instances règlementaires, après l'arrêt du PCAET en décembre 2022 et de produire des documents d'analyse complémentaires, nécessaires à l'étude du dossier. L'adoption définitive du document est envisagée d'ici fin 2024.

Une première action a déjà été initiée, dans l'attente de l'approbation définitive du document, en matière de rénovation énergétique, dans le souci de rendre encore plus durables les bâtiments de l'agglomération. L'agglomération a en effet lancé un audit énergétique sur ses bâtiments de plus de 1000 m² qui comprend notamment les piscines, des équipements sportifs, le complexe cinématographique, des structures d'accueil... L'objectif de cette démarche est de connaître l'état actuel des bâtiments, datant pour la plupart d'avant les années 2000. Il permettra à l'agglomération de disposer, par la suite, d'un plan pluriannuel d'investissement des travaux à engager afin d'atteindre les économies d'énergie souhaitées.

L'agglomération bénéficie d'une subvention de 24710 € pour la réalisation de ce projet au titre du programme ACTEE-2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) mis en place par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies).

SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)



La communauté d'agglomération en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, propose un service de conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti.

Les particuliers, les professionnels et les collectivités peuvent s'adresser à un conseiller maîtrise de l'énergie. Ce service est de plus en plus connu et utilisé par les habitants (permanences à Crécy-la-Chapelle, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre).

En 2023, plus de 560 demandes de particuliers ont été traitées. Des habitants de toutes les communes ont déjà sollicité le service au moins une fois. Les permanences ont lieu dans les France services.

EAU POTABLE& ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences «eau et assainissement» sont exercées par la communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire. Voici les principales réalisations de 2023 et celles en cours :

AMÉLIORER ET SÉCURISER LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Puits de Chamigny

Mis en service en 1976, ce puits à drains rayonnants assure 90% des besoins en eau potable des communes du Pays Fertois.

Dans ce contexte, et du fait des besoins d'accroissement des volumes à fournir, l'agglomération a décidé les travaux suivants :

- L'équipement et le raccordement de 4 nouveaux forages
- L'adaptation de l'usine actuelle pour permettre le traitement des eaux des 4 nouveaux forages et du puits à drains réhabilité et des forages à l'Yprésien.

Les études ont été finalisées en 2022/2023. Les travaux devraient intervenir en 2024.

Investissement 2752700 M€ TTC

Travaux d'interconnexion (Phase 2) avec l'Unité de Traitement d'Eau Potable (UTEP)entre Coulommiers et le réservoir de Boissy-le-Châtel

Investissement:1295994€TTC

Création d'un forage définitf et son équipement « Margat 6 » à Coulommiers

Investissement: 249 043 € TTC



Sécurisisation de l'alimentation en eau potable et réhabilitation structurelles du réservoir.

Fin des travaux: juillet 2024
Investissement: 496 953 € TTC

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT PUBLIC EN EAU POTABLE

Coulommiers, Boissy-le-Châtel et Chauffry

Réalisation d'un Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Investissement: 338 743 € TTC

A l'échelle de l'agglomération

Réalisation d'un schéma directeur Eau Potbale

Investissement: 214 621 € TTC

Source d'Aulnoy, champs captants, Méry-sur-Marne

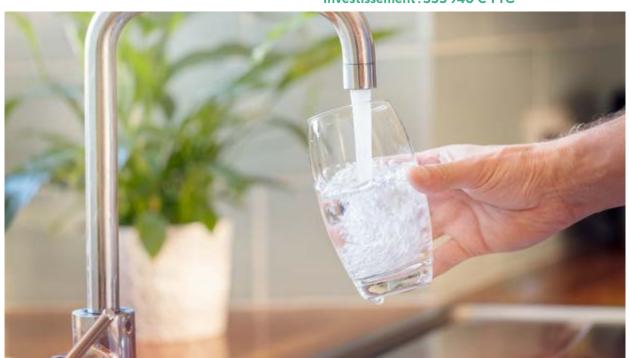
Définition des périmètre de protection des captages d'eau potable

Investissement: 150 000 € TTC

Villiers-sur-Morin (sente du haut du Toit et rue de Chèvre)

Renouvellement de la conduite d'eau potable avec renforcement de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Investissement: 355 940 € TTC



COMMUNAUTÉ D'ACTIONS COMMUNAUTÉ DE PROJETS



Convention de mandat de mise en conformité des particuliers

Mise en conformité des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales en partie privés. Convention de mandat avec l'Agence de l'eau Seine-et-Marne (A.E.S.N).

Montant:2964000€TTC

ASSAINISSEMENT

Boissy-le-Châtel

Réalisation d'un Schéma Départemental d'Alimentation en assainissement (SDA)

Investissement: 277 635 € TTC

Chailly-en-Brie

Réhabilitation des installations non collectives (A.N.C)

Investissement: 268 355 € TTC

A l'échelle de l'agglomération

Réalisation d'un schéma directeur Eaux Usées Investissement :3 804 273 € TTC

STEP Chevru

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Constrution d'une STEP de 1100 EH. L'équipement a été livré fin 2023.

Montant de l'opération: 120 529€ TTC



STEP Amillis

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Constrution d'une STEP de 400 EH Livraison en 2024.

Montant de l'opération: 494 622 € TTC



STEP Guérard

- Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Constrution d'une STEP de 2600 EH **Montant de l'opération: 2 812 887 € TTC**



STEP Dammartin-sur-Tigeaux

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Constrution d'une STEP de 1900 EH. L'équipement a été mis en service au printemps 2023. Montant de l'opération: 2292319€TTC



STEP Maisoncelles-en-Brie

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Constrution d'une STEP de 1100 EH. Livraison en 2025

Montant de l'opération: 2075760 € TTC





PRÉVENTION DES INONDATIONS: LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AGIT AVEC LES SYNDICATS DE RIVIÈRE

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018. L'agglomération agit et porte les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations, avec les syndicats de rivière compétents sur leur périmètre.

A l'échelle de l'agglomération

Réalisation d'un schéma directeur, une étude de ruissellement et érosion des sols sera réalisée pour l'ensemble des communes du territoire Montant: 328 908 € TTC

• Condé-Sainte-Libiaire

Restauration des berges de La Marne. Études en 2021-2024 en phase de finalisation pour des aménagements de berges en 2025.

Montant de l'opération: 672 000 € TTC

• La Ferté-sous-Jouarre (quai Planson)

Etude règlementaire sur le classement de digue (étude de vulnérabilité et étude danger) en vue d'effectuer des travaux d'ouvrage

Montant:54338€TTC (Total:105000€TTC)

- Etude de ruissellement pour définir un programme d'actions de lutte contre les inondations par ruissellement et l'érosion des sols Montant:77 450 € TTC
- Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC) Petit Morin pour la mise en place d'actions de lutte contre les inondations par ruisellement et l'érosion des sols

Montant:35276€TTC

• Installation et suivi des stations de mesures Etudes pour le suivi du fonctionnement des cours et prévision des crues et étiages

Montant:33000€TTC

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (G.E.P.U)

La loi NOTRe du 7 août 2015 attribue, à titre obligatoire, la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (G.E.P.U) » aux communautés d'agglomération depuis le 1er janvier 2020.

Cette compétence correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales urbaines. L'agglomération Coulommiers Pays de Brie exerce donc cette compétence depuis le 1er janvier 2020.

Cependant dans l'attente de la structuration du Service Public G.E.P.U, des conventions de gestion ont été établies en 2020 et renouvelées chaque année entre les communes et l'agglomération. Elles stipulent les conditions d'exercice de la compétence. L'entretien et l'exploitation assurés par les communes et l'investissement par l'agglomération.

D'autre part, il faut rappeler que les charges d'investissement, portées par l'agglomération, sont de 50 %, pour des projets de gestion d'eaux pluviales identifiés par les communes. Dans ces conditions les projets doivent être soumis et validés par l'agglomération.

En revanche la charge de l'investissement

est portée en totalité (100 %) dans le cas où le projet est décidé par l'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

A l'échelle de l'agglomération

Réalisation d'un schéma directeur des Eaux pluviales

Investissement: 807 016 € TTC

TRAVAUX EAU PLUVIALE

La Ferté-sous-Jouarre (rue de Lizy)

Création d'ouvrages de gestion intégrée des eaux pluviales

Montant de l'opération:151200 € TTC

Voulangis (rue de la Ronce)

Desserte en eaux pluviales d'un aménagement urbain

Montant de l'opération: 115 000 € TTC

Pommeuse (rue des Iris)

Desserte en eaux pluviales d'un aménagement urbain

Montant de l'opération:79 966 €TTC



La fréquentation des activités touristiques, mises en place par Coulommiers Pays de Brie Tourisme, progresse chaque année:

- **68 205 personnes** ont fréquenté les 4 points d'accueil et le site web pour l'année 2023.
- **184 411 visiteurs** ont acheté un billet d'accès aux activités touristiques du territoire
- 155 495 nuitées ont été vendues en 2023 au

LES TRAVERSÉES EN PAYS DE BRIE

En 2023, Coulommiers Pays de Brie Tourisme a mis en place des Mini-croisières fluviales sur la Marne. Elles sont accessibles via l'affrètement du bateau Champagne Vallée de Cumiéres doté d'une capacité d'accueil de 70 personnes. Il a réalisé 12 journées de croisières à raison de 2 sorties quotidiennes en promenade déjeuner et promenade dégustation.

CRÉATION DE MICRO-AVENTURES

Les micro-aventures, le long des vallées de la Marne et du Grand Morin, sont rendues possibles grâce aux stations de location de vélos de La Ferté-sous-Jouarre et de Coulommiers.

INSTALLATION DE VÉLO PARK À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE ET À **COULOMMIERS**



Les Vélo Park des 2 rivières à La Fertésous-Jouarre et des Capucins à Coulommiers sont accessibles à tous les visiteurs via des stations automatisées de 14 vélos chacune, disponibles avec l'application mobile «ebike pro».

OUVERTURE DE L'APPLICATION MOBILE « EBIKE PRO PAYS DE BRIE »

L'application mobile « ebike pro Pays de Brie » est destinée à la location des vélos à assistance électrique. Elle est la première étape d'une série de services qui seront proposés aux visiteurs VTTiste comme des circuits VTT sélectionnés par CPB Tourisme.

LES LOISIRS NAUTIQUES À LA FERTÉ-**SOUS-JOUARRE ET À COULOMMIERS**

Un aménagement de nouveaux pontons sur les

2 bases d'excursions nautiques à La Ferté-sous-Jouarre et à Coulommiers a été réalisé.

Des nouveaux équipements ont également été installés. A La Ferté-sous-Jouarre: 7 bateaux électriques de 7 places, 2 paddles à pédales et 2 pedayak. A Coulommiers : 2 bateaux électriques de 5 places, 5 nouveaux pédalos en remplacement des anciens et 2 Paddles stand up.



Une nouvelle solution pour la réservation en ligne des bateaux électriques a également été mise en place: Digital Nautic.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE TOURISME

Un nouveau point d'accueil touristique sur les bords de Marne a été créé, en remplacement du point d'accueil du centre-ville. Il s'agit d'un véritable pôle d'accueil loisirs sur le site des 2 rivières, associé à la nouvelle guinquette des bords de Marne et du Festival des 2 Rivières.

2 NOUVELLES OFFRES AUTOUR DU PATRIMOINE DE JOUARRE

- Un parcours sonore « Jouarre la religieuse » a été réalisé, produit en étroite collaboration avec l'abbaye de Jouarre, et intégré dans une webapp de déambulation pédestre et poétique du patrimoine religieux de la ville.
- Le spectacle immersif « le soulèvement de la lignée », un événement original et inédit qui prend la forme d'un parcours immersif théatralisé à travers les sites majeurs du patrimoine religieux jotrancien.

TEMPS FORTS 2023

- -Foire aux Fromages à Coulommiers : Un espace plus grand pour présenter le tourisme sur le territoire de manière plus immersive
- Festival des 2 rivières
- Coulommiers Aime son Brie : animations culinaire avec un Chef invité, marché des artisans du goût, guinquette du Vendredi soir, défilé des Confréries.



LE PROJET DE CONSTRUCTION DE «LA MAISON DES ARTS ET DU BRIE» À COULOMMIERS

La Maison des Arts et du Brie (MAB) verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. En 2019, le site a été sélectionné par la Région pour intégrer le parcours de la gastronomie en Île-de-France. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

En 2023, le permis de construire a été accordé ainsi que la finalisation de la conception de la scénographie et de la muséographie. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2025.

Coût pour la CACPB: 4,8 millions d'euros H.T. Montant prévisionnel des subventions: 3 M€ H.T.

Flashez pour découvrir la vidéo de présentation de la Maison des Arts et du Brie





LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Désormais piloté par Seine-et-Marne Attractivité, la nouvelle programmation LEADER du GAL (Groupe d'Action Locale) Terres de Brie 2024 - 2027 a démarré.

Le programme s'articule autour de 3 grands axes :

- La micro-aventure au cœur des projets touristiques et culturels du GAL: le dépaysement « grandeur nature » garanti à côté de chez soi
- Une agriculture tournée vers l'avenir et les habitants, fière de ses nouvelles filières
- Soutenir les démarches de transition des filières, des entreprises et du grand public : sobriété, transition énergétique, gestion forestière, économie circulaire...

L'année 2023 a été consacré au renouvellement des instances du GAL à savoir le comité de programmation, instance décisionnaire et le comité technique. Monsieur BONTOUR a été élu Président et Madame PICARD Vice-Présidente.

Plusieurs projets ont été identifiés, notamment :

- Mise en place d'une nouvelle unité de teillage à Amillis
- Accompagnement du déploiement de la Foire aux Fromages de Coulommiers de 2025.

En parallèle, les derniers dossiers en cours de paiement de la programmation précédente sont traités par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Le dernier paiement devrait se faire en 2025.

COMMUNAUTÉ D'ACTIONS COMMUNAUTÉ DE PROJETS



SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS 2023

- La Foire aux Fromages de Coulommiers
- Festival des 2 rivières (ex Ferté Jazz)
- Voulstock

SPECTACLES ITINÉRANCE EN TERRITOIRES

Après la résidence artistique par La Cie IN, compagnie de danse et de magie nouvelle sur le territoire de Coulommiers Pays de Brie en 2022/2023. La communauté d'agglomération a décidé de proposer des spectacles pour l'année 2024: quatre compagnies ont été retenues pour produire chacune un spectacle dans différentes communes au 1er semestre 2024

MOULIN JAUNE DE SLAVA

La communauté d'agglomération soutient le Moulin Jaune de Slava (situé à Crécy-la-Chapelle) afin de permettre aux habitants et écoles du territoire de découvrir ce lieu magnifique. En juin 2023, à l'occasion du week-end, environ 300 enfants des écoles du territoire ont été accueillis et ont pu découvrir toute la poésie de ce jardin remarquable.





L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

18 professeurs, une directrice et une secrétaire au service de 260 élèves pour 26 disciplines enseignées. Cela représente 175 heures de cours dispensés par semaine, la plupart des élèves venant 2 ou 3 fois par semaine à l'école.

L'école de musique en 2023 ce fût aussi :

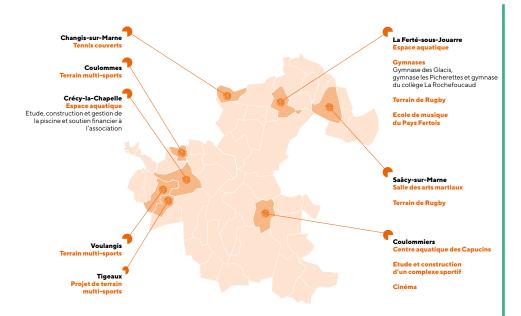
- **Musique à l'école:** 23 écoles du Pays Fertois ont bénéficié d'interventions musicales par les professeurs de l'école de musique du Pays Fertois. C'est en tout près de 2000 élèves touchés par une activité d'éducation artistique et culturelle.
- **Des partenariats avec d'autres acteurs culturels** importants pour différentes manifestations (Festival des 2 Rivières, échanges avec d'autres conservatoires, chorales, cirque Royal Boui-Boui, service culturel des communes, Drac, ...)
- Le projet «un orchestre à l'école»: suite à la résidence d'Amélie les crayons en 2022, l'idée d'un projet commun entre l'école Duburcq de La Ferté-sous-Jouarre et l'école de musique a germé. 25 enfants de la classe de CM1 de Nicolas Ponchon de l'école Duburcq ont reçu leurs instruments et ont commencé leur apprentissage avec les professeurs de l'école de musique volontaires pour s'engager dans ce projet.
- **Les sorties pédagogiques des élèves :** découverte de la Philharmonie, de Dvorak à l'opéra de Reims, semaine et concerts à Stuttgart-Zuffenhausen avec les partenaires allemands du conservatoire.
- Les évènements: semaine musicale, auditions dans l'auditorium, 6 mercredis musicaux, fête de la musique, concerts des élèves, participation des élèves au spectacle de restitution de la résidence artistique, interventions musicales à destination des enfants des crèches multi-accueil de l'agglomération, concerts et spectacles auprès des publics empêchés du territoire.

L'école de musique offre de très beaux rendez-vous musicaux ouverts à tous et gratuits.



LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

CARTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



BILAN DE FRÉQUENTATION DES PISCINES

CENTRE AQUATIQUE

La Ferté-sous-Jouarre

30 841 ENTRÉES PAYANTES

LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS

Coulommiers

70 658 ENTRÉES PAYANTES

Un transport des scolaires (primaires) de l'ensemble du territoire de l'agglomération est organisé vers les deux piscines (Ferté-sous-Jouarre et Coulommiers). Depuis la rentrée 2021-2022, les élèves du Pays Créçois sont conduits vers la piscine de la Ferté-sous-Jouarre. Coût pour l'agglomération : 144 573 € H.T.

TRAVAUX PROGRAMMÉS ET FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase les Picherettes à la Ferté-sous-Jouarre

Création d'une extension salle de gymnastique
 Fréquentation 2023/2024: 17 550 entrées gratuites
 (Associations, collèges, lycées, Pompiers, Gendarmerie)

Gymnase des Glacis à la Ferté-sous-Jouarre

- Création d'une place PMR avec cheminement (agenda d'accessibilité ADAP)
- Mise en place d'une régulation pour le chauffage Fréquentation 2023/2024:13 680 entrées gratuites (Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

Gymnase de la Rochefoucauld à la Ferté-sous-Jouarre

 $\bullet \, Mise \, en \, place \, d'une \, r\'egulation \, pour \, le \, chauffage \,$

Fréquentation 2023/2024: 11950 entrées gratuites (Associations, collèges, lycées, Pompiers, Gendarmerie)

Tennis à Changis-sur-Marne

 Mise en place d'une régulation pour le chauffage Fréquentation 2023/2024: 6 500 entrées gratuites (Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

Salle d'arts Martiaux à Saâcy-sur-Marne

- Passage aux leds
- Réparation de la toiture
- Mise en place d'une régulation pour le chauffage Fréquentation 2023/2024: 7200 entrées gratuites (Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

PROJET DE RÉALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS À TIGEAUX

Ce projet, initié par le Pays Créçois, a été repris par la communauté d'agglomération. Avant la réalisation des travaux, de nouvelles demandes de subventions ont été réalisées en 2023.

Composition du city stade multisports (24x12m):1 terrain de handball,1 terrain de volley,1 terrain de basket, 2 terrains de jeu de cross sur gazon. Structure composite et métallique.

Coût: 80 000 € HT - Réalisation fin 2024 / début 2025

Durée des travaux : environ 5 mois.





LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

LES PISCINES DE COULOMMIERS ET DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

2023 est la quatrième année de gestion des deux équipements sous un contrat unique de Délégation de Service Public (DSP) conclu avec la société ComSports.

Le versement des compensations au délégataire pour assurer la mission de service public (accueil, tarifs, horaires, règles d'hygiène, ...) représente un coût de 1 million d'euros.

Par ailleurs, des compensations sont également versées au délégataire pour l'accueil des scolaires afin de favoriser l'apprentissage de la natation, ainsi que pour les créneaux accordés aux associations. Coût : 385 978 €.

PISCINE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



En 2023, le pavillon de piscine à côté du bassin nordique a été mis en service. Il est équipé d'un sauna et d'un jacuzzi en accès libre. Différents travaux ont été réalisés : amélioration acoustique du faux plafond, passage aux leds dans les vestiaires et zones de circulation, isolation des galeries techniques et des planchers bas et achat d'un élévateur de mise à l'eau (17 263 €).

CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS A COULOMMIERS

En 2023, des travaux d'isolation des galeries techniques et des planchers bas ont été réalisés. **Création d'un bassin extérieur**



L'année 2023 a permis la finalisation de l'étude pour la création d'un bassin extérieur de 25m x 15m. Le permis de construire a été accordé et les travaux devraient démarrer fin 2024, pour une durée de 12 mois.

Coût Prévisionnel: 1,8 M€ HT

Subvention obtenue à hauteur de 310 000 € (19 %) auprès de l'Agence Nationale du Sport.

PROJET DE PISCINE À CRÉCY-LA-CHAPELLE



En 2023: la phase de recherche de subventions, in dispensables au démarrage du projet, est en cours.

Le permis de construire a été accordé en mai 2024. La démolition de l'ancien bâtiment devrait intervenir fin 2024 pour un début de construction au 2ème trimestre 2025.

Estimation du coût de construction : 11 933 432 € H.T.

Une subvention de 800 000 € a été obtenue auprès de l'Etat (DSIL 2023). La CACPB a sollicité l'Etat pour la DSIL 2024 (phase 2) ainsi que l'Agence Nationale du Sport et la Région Ile-de-France.

En 2024, sur les 3 sites, l'agglomération a réalisé des audits énergétiques afin de prévoir des investissements d'amélioration d'efficacité énergétique.

A savoir que les piscines représentent 80% des consommations des énergies du patrimoine de la communauté d'agglomération (hors eau/assainissement/UTEP).



HALLE DES SPORTS DE COULOMMIERS

Porté par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le projet sera financé en partie par la Ville de Coulommiers pour la partie Gymnase.

Le projet porte sur la construction d'une salle multisports (gymnase grande salle : basket, volley et hand), d'une salle spécifique pour la gymnastique, un dojo pour le judo, une salle pour le tennis de table, d'une salle d'arme (escrime) et des vestiaires dédiés.

Depuis la validation de l'Avant-Projet Sommaire, pour répondre à une sollicitation du Lycée de Coulommiers, la surface du Gymnase (pratique collective) a été modifiée pour intégrer la mise en œuvre d'une structure artificielle d'escalade (option pratiquée au BAC).

Le cabinet d'architecte a également dû redimensionner le gymnase pour permettre la pratique du Handball dans des conditions optimales.

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé en 2023 révélant qu'il n'était pas nécessaire de faire des fouilles archéologiques supplémentaires.

L'Avant-Projet Définitif (APD) a été validé en juin 2023 et le permis de constuire accordé en janvier 2024.

Les travaux devraient démarrer en décembre 2024 pour une durée de 18 mois.

Coût pour la CACPB: 5815000 € H.T.

Montant prévisionnel des subventions : 2 350 743 €

CINÉMA À COULOMMIERS

Le 14 décembre 2023, l'agglomération a signé un bail avec le nouvel exploitant de son complexe cinématographique.



Cette signature met fin à la procédure juridique engagée pour ne pas renouveler le bail du précédent exploitant, qui ne répondait pas aux attentes des habitants du territoire.

Disposant d'une expérience solide, Antoine Cabot est un exploitant

indépendant, qui a l'ambition de faire rayonner cet équipement culturel de proximité sur le territoire.

Dans le cadre du nouveau bail, la communauté d'agglomération, propriétaire de la structure, a procédé en 2023 à des travaux de rénovation, posé des nouveaux panneaux extérieurs destinés aux posters de film et la nouvelle enseigne

Le cinéma a été inauguré le 29 mai 2024, date à laquelle il comptait déjà plus de



EMPLOI & INSERTION

FORUM EMPLOI 2023

Grand succès pour le Forum Emploi de l'agglomération qui s'est tenu le jeudi 26 janvier à Coulommiers.

Bilan: 60 stands, 900 offres et 950 visteurs.

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Elle s'est déroulée du 27 novembre au 1er décembre



Objectif: accueil des collégiens et lycéens au sein d'entreprises locales dans le cadre de journées portes ouvertes pour leur présenter des activités, des savoirs-faire et des métiers. A noter que le transport scolaire a été pris en charge par l'agglomération.

Bilan: 3 entreprises (WIAME VRD, EIE et Renault Trucks) ont ouvert leurs portes à 3 collèges (La Fertésous-Jouarre, Crécy-la-Chapelle et Coulommiers).

FORMATIONS

- Tout public : Session BAFA générale du samedi 22 au samedi 29 avril (20 stagiaires)
- Salariés CDDI: Manipulation des extincteurs / Harcèlement moral et sexuel en milieu professionnel / SST / Taille raisonnée des arbustes d'ornement

JOB DATING-FORUM

- -Salon «Place à l'Emploi Val d'Europe » à Coupvray: 30/03
- -Forum des opportunités à St-Thibault-des-Vignes: 11/05
- Forum « Opportunités pour tous Les jeux recrutent » à Saint-Denis : 26/09
- Forum « Un emploi pour vous » à Chauconin-Neufmontiers: 28/09 matin
- Salon de l'emploi et de la mobilité du CDG 77 à Lieusaint : 28/09 après-midi
- Forum QPV (via France Travail) Coulommiers avec stand CACPB/ACI: 21/11
- Forum de l'Emploi de Paris: 24/11

CAFÉ EMPLOI AVEC LES PRO77

Organisé le 13 octobre dans la salle de la Sucrerie à Coulommiers : 49 professionnels présents.

SEMAINE DU HANDICAP

- Forum du handicap à Mary-sur-Marne : 21/11
- « DUO-DAY »: 3 personnes / 3 France Services: 23/11

OPÉRATION « PLANTONS DES ARBRES »

Avec l'Association l'ARILE de Meaux le 23 février. 36 arbres fruitiers plantés.

DEFIPOUR L'ENVIRONNEMENT

Avec la Mission locale : nettoyage des bords de Marne à la Ferté-sous-Jouarre : 5 avril

LE CHANTIER D'INSERTION « LES CONTRATS VERTS »

Le chantier d'insertion est un dispositif d'insertion par l'activité économique. L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement social.

Accompagnement des salariés. Ateliers collectifs (21 en 2023):

- -Techniques de Recherche d'Emploi (TRE);
- Initiation à l'informatique avec l'aide des Conseillers Numériques;
- Mobilité (préparation à des sorties / code de la route).

Visites extérieures:

- Parc Floral Paris/Vincennes: 10 mai
- Visite des vignes de Guérard : 30 mai
- Forum de l'Emploi de Paris: 24 novembre



Interventions extérieures:

- Agence d'intérim Adéquat Meaux: 01 mars
- Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion Janus: 24 mai
- -Glowbal Coaching (image de soi): 21 juin

Informations collectives pour recrutement:

-81 orientations -49 présents -13 recrutements

Les salariés en CDDi

30 salariés:

- -8 moins de 26 ans et 5 séniors (plus de 50 ans)
- -10 bénéficiaires du RSA et 2 allocataires ASS
- -4 domiciliés en zone prioritaire (QPV)
- -10 demandeurs d'emploi de plus de 12 mois (DELD)
- -3 reconnus travailleurs handicapés (RQTH)

14 sorties: 6 en emploi, 1 en formation qualifiante, 1 en ETTI (Contrat de mission temporaire d'Insertion) et 6 en fin de contrat.

Les stages en immersion en entreprises (PMSMP)

-14 périodes de mise en situation en milieu professionnel (dont 4 préalables à une embauche): 4 en mairies, 8 en entreprises privées (électricité / espaces verts / peinture), 1 en SIAE et 1 en établissement scolaire.

France services

FRANCE SERVICES

EN 2023, LES 3 FRANCE SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION ONT REÇU PLUS DE 35 000 DEMANDES



France services est un modèle d'accès aux services publics qui permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées pour effectuer ses démarches du quotidien.

FRANCE SERVICES CRÉCY-LA-CHAPELLE

8 permanences accueillies - 3 065 demandes

Les demandes les plus fréquentes :

- -Retraite-CNAV
- ANTS pré-demande CNI / Passeport / Carte grise
- -Impôts-DGFIP
- -CNAM
- -CAF Allocation logement / AAH / RSA

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

23 permanences accueillies (dont 12 permanences juridiques du point justice) - 17 255 demandes

Les demandes les plus fréquentes :

- -CAF
- Dossiers juridiques
- Retraite CNAV
- -CNAM
- -ANTS

FRANCE SERVICES LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

21 permanences accueillies (dont 9 permanences juridiques du point justice) - 15 529 demandes

Les demandes les plus fréquentes :

- -Retraite-CNAV
- Dossiers juridiques
- CAF RSA et prime d'activité
- CNAM Complémentaire Santé Solidaire
- -ANTS

FRÉQUENTATION DES 3 STRUCTURES

- Fréquentation en hausse et notamment le nombre de personnes orientées par les communes
- Type de public reçu: personnes ayant des problèmes d'accès au numérique, séniors, retraités, étrangers, jeunes, personnes dont la situation familiale évolue
- Augmentation de la fréquentation des espaces numériques et de la satisfaction des personnes, rassurées d'avoir puêtre accompagnées pour leurs démarches.

ÉVÈNEMENTS PONTUELS

.Les Journées Portes Ouvertes (JPO)

- Lundi 09/10 à France services Crécy-la-Chapelle
- Mardi 10/10 à France services Coulommiers
- Mercredi 11/10 à France services La Ferté-sous-Jouarre

.Les Assises France Services (avril 2024)

.Permanence des impôts pendant la campagne déclarative

Le 17/05 à La Ferté-sous-Jouarre (24 personnes) et le 24/03 à Crécy-la-Chapelle (14 personnes)

.Opération «En avoir pour mes impôts»

A France services Crécy-la-Chapelle

.Sécurité des femmes

Prévention des risques et violences dans les espaces publics et dépistage du cancer du sein à France services Coulommiers.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Les 3 sites France Services sont dotés d'un espace numérique (ordinateurs en accès libre utilisés en autonomie ou non). En 2023, les 2 conseillers numériques ont poursuivi les ateliers au sein des structures, mais également dans certaines mairies du territoire

Exemples de thématiques: découverte de l'ordinateur, création et gestion d'une messagerie, utilisation d'un smartphone ou de sa tablette, gestion des dossiers et des fichiers.

Bilan 2023: 151 ateliers réalisés et 367 participants :

- La Ferté-sous-Jouarre : 67 ateliers / 153 participants
- Crécy-la-Chapelle: 28 ateliers / 62 participants
- Coulommiers: 46 ateliers / 115 participants
- Changis-sur-Marne: 9 ateliers / 35 participants
- Sammeron: 1 atelier / 2 participants





Avancement du projet de l'aire multimodale des Guidouches:

- Finalisation de l'étude de pôle et validation par les partenaires financiers
- Réalisation d'une étude de trafic pour vérifier la faisabilité de créer une branche supplémentaire au niveau du carrefour des autobus pour l'accès des bus vers la gare routière
- Dépôt de la demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France.

Les travaux démarreront début 2025.

AIDE FINANCIERE POUR LA CARTE **IMAGINE'R DES LYCÉENS**

Une aide financière d'un montant de 63€ pour la carte Imagine'R a été attribuée pour les lycéens habitant l'agglomération. Montant attribué:

- Année scolaire 2022-2023 : 48 069 € (pour 764 lycéens)

Le dispositif a été reconduit pour l'année 2023-2024 et à partir de l'année 2024-2025, la subvention passera de 63 € à 70 €.

ECHANGES AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS (IDFM)

Mise en place du Schéma directeur des lignes de cars Express

L'objectif principal est d'offrir une alternative à la voiture pour les déplacements contraints.

Après concertation, les orientations prises sur le territoire sont les suivantes :

- Horizon 2024: Renforcement de la ligne Express 67: La Ferté-sous-Jouarre - Roissy pôle CDG
- Horizon 2026 : Création d'une Ligne Express

Coulommiers - Noisy Champs.

Schéma Régional de covoiturage d'IDFM

IDMF a lancé en 2023 les assises régionales du covoiturage. L'objectif est de proposer une alternative aux transports en commun en milieu peu dense par des lignes de covoiturage. La communauté d'agglomération s'est positionnée pour accueillir une ligne test sur son territoire.

Evolution du plan de transport de bus :

Transdev, en concertation avec IDFM, a supprimé la ligne Noctilien 138 dont la fréquentation était trop faible pour un redéploiement vers la ligne 17 (ainsi qu'un renforcement sur les lignes 41A et 41B.).

Sur la ligne 17 Express en semaine et week-end :

· Augmentation de l'amplitude de la ligne qui circule dorénavant toute la nuit entre Coulommiers et Marne-la-Vallée avec une fréquence d'environ 1 navette par heure.

En semaine uniquement:

- Prolongation de courses en heures creuses vers La Ferté-Gaucher avec notamment la création d'une nouvelle correspondance Train à Coulommiers en heure de pointe du soir
- · Création de nouvelles courses en début d'heure de pointe entre Marne-la-Vallée et Coulommiers

Sur les lignes 41A et 41B:

• Renfort d'offre en heures creuses en semaine avec la création de 4 navettes entre La Fertésous-Jouarre et Coulommiers.

AJUSTEMENT DES TRANSPORTS DE BUS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ **DU SERVICE**

- Beautheil-Saints : Mise en place du Transport A la Demande (TAD) au Hameau de Limosin
- Déplacement d'un arrêt de bus à Bussières (Optimisation des lignes 32sco et 33 et meilleure desserte de Citry, Hameau de Villaré)
- Mise en place d'un bus plus grand sur la ligne 39 entre Faremoutiers et le lycée la Tour des Dames
- Mise en place d'un bus plus grand sur la 32sco entre La Ferté-sous-Jouarre et Citry.

SANTÉ

INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



L'équipement a été inauguré le 11 février 2023 et a ouvert ses portes au public au mois de mars. L'installation des professionnels de santé et du laboratoire d'analyses s'est faite progressivement surl'année 2023.

INAUGURATION DE LA CABINE DE CONSULTATION À COUILLY-PONT-AUX-DAMES



Installé fin 2022 et inauguré en mars 2023, cet équipement est le fruit d'un travail partenarial entre le Département de Seine-et-Marne qui a financé la cabine, la commune de Couilly-Pont-aux-Dames

qui met à disposition le local et un agent pour guider les utilisateurs et la communauté d'agglomération qui prend en charge les coûts de fonctionnement (12 700 €/an). L'agglomération a sollicité le Département pour l'implantation d'une seconde cabine à Saâcy-sur-Marne.

PROJET DE MAISON DE SANTÉ

L'agglomération veut aller plus loin pour renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Un nouvel équipement sera construit pour conforter le label universitaire du pôle de santé de Coulommiers. Cette dimension universitaire est en effet essentielle pour attirer des étudiants en médecine et attirer de nouveaux médecins, grâce notamment à la recherche médicale.



Il permettra également aux médecins du pôle de recevoir des patients dans des cabinets situés dans des communes de l'agglomération. La nouvelle maison de santé universitaire sera construite sur le site de l'ancienne caserne des pompiers de Coulommiers, mise à disposition

MAISON MÉDICALE

par la Ville, qui détruira les anciens bâtiments fin 2024.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

CONTRATINTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (CID)

La communauté d'agglomération a obtenu 2 987 868 € sur 3 ans (2019-2022), répartie sur les projets suivants :

- Construction d'un ALSH à Mouroux (en cours)
- Construction d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre (réalisé)
- -Construction de la Maison des Arts et du Brie à Coulommiers (en cours)
- -Extension du télécentre de Coulommiers (réalisé) Une nouvelle candidature a été déposée auprès du Département pour enclencher un nouveau contrat.

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

La communauté d'agglomération a formalisé ce contrat avec la Région lle-de-France, en 2020, lui permettant de financer deux projets structurants :

- -la construction de la Maison des Arts et du Brie à Coulommiers avec une subvention de 600 000 €
- la construction d'un ALSH et d'un multi-accueil à Coulommiers avec une subvention de 900 000 € (réalisé).

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La communauté d'agglomération a signé, le 22 octobre 2021, un Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État.

En 2023, trois projets de l'agglomération ont été financés par l'État dans ce cadre :

- Bassin extérieur du centre aquatique de Coulommiers : 310 000 € (ANS)

- -Reconstruction d'un complexe aquatique à Crécy-la-Chapelle:800105€(DSIL)
- Création d'un télécentre à Crécy-la-Chapelle: 121640€ (DETR)

Plusieurs projets portés par les communes ont aussi bénéficié d'un soutien de l'État en complément :

- Aulnoy: réfection du pont Jehan de Brie-Villers
- Bouleurs : création d'un pôle culturel et artistique
- -Changis-sur-Marne : création de deux classes et sanitaires et rénovation énergétique d'une salle de classe
- Chevru : réalisation d'un ossuaire et aménagement d'un cimetière
- Coulommiers : végétalisation du centre-ville, aménagement d'aires de jeux inclusives et aménagement de liaisons douces
- La Ferté-sous-Jouarre : mise en accessibilité de l'école du Pâtis
- Maisoncelles-en-Brie: travaux de marbrerie et de remise en état des allées du cimetière
- Marolles-en-Brie: remplacement de la chaudière
- Nanteuil-sur-Marne: travaux d'aménagement (isolation et réfection) de l'école maternelle
- SIVU des écoles d'Amillis, Dagny et Marolles-en-Brie : travaux d'aménagement sur le groupe scolaire (volets roulants, matériel de cantine, éclairage LED)
- Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux : rénovation de l'éclairage intérieur en LED de divers bâtiments communaux
- -Touquin : achat et pose d'un columbarium de 10 cases-jardindusouveniret stèle et rénovation thermique d'un bâtiment communal
- Voulangis: travaux de reprise de concessions funéraires.

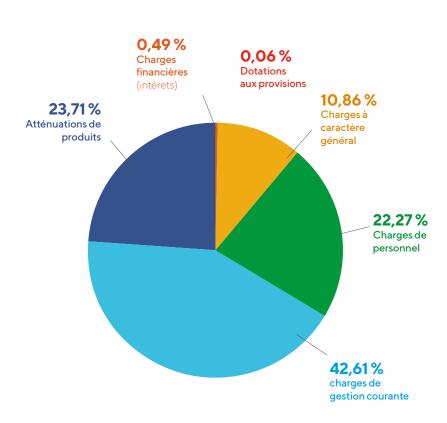






2023 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 51 MILLIONS D'EUROS EN 2023 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION SE SOLDE AVEC :

Un excédent de fonctionnement de **20 790 242 €** Un déficit d'investissement de **2 589 216 €**

- Les charges à caractère général représentent 10,86% des dépenses de fonctionnement.
 - Elles comprennent notamment la gestion des ALSH, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des dépenses au titre des transports.
- ➤ Les autres charges de gestion courante représentent 42,61 % des dépenses de fonctionnement. Elles comprennent notamment :
 - les dépenses liées aux ordures ménagères
 - la participation aux budgets annexes comme les piscines et le cinéma
 - la participation aux associations diverses (EPIC Tourisme, Mission Locale, Festival des 2 Rivières, Foire aux fromages et aux vins ...)
- ➤ Les charges de personnel représentent 22,27 % des dépenses de fonctionnement.
- ➤ Les atténuations de produits représentent 23,71 % et sont constitués principalement par le versement des allocations compensatrices aux communes.
- ▶ Les charges financières représentent 0.49 %.
- ▶ Les dotations aux provisions représentent 0,06 %.
- **Aux dépenses réelles** s'ajoutent les dotations aux amortissements pour **4 298 841 €** dont 2 075 992 € correspondent aux écritures de sortie d'actif pour la cession des terrains à TSF et de véhicules

20 790 242 € D'EXCÉDENT



2023 RECETTES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 71.9 MILLIONS D'EUROS EN 2023 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

▶ Les dotations et participations

Elles correspondent à la DGF, les compensations fiscales, la participation de la CAF à certaines activités.

▶ Les produits impôts et taxes

sont constitués de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe GEMAPI, le fonds national des ressources intercommunales et communales (FPIC), de la cotisation économique territoriale ainsi que la taxe d'ordures ménagères.

➤ Les produits des services et des domaines pour 2,88 % sont constitués principalement par les versements effectués par les usagers au titre des services petite enfance, ALSH et école de musique.

Le remboursement des charges de personnel notamment des budgets annexes : eau, assainissement

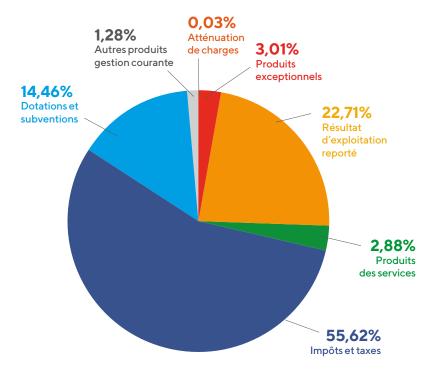
Les autres produits de gestion

correspondent au remboursement des chantiers d'insertion et des remboursement de sinistres.

Les produits exceptionnels

Ils s'expliquent par la perception de la recette liée à des remboursements d'indemnités journalières et la vente de terrains à TSF pour 2 054 350 €

Des recettes sont complétées par l'affectation du résultat reporté de 2022 pour **16 331 488 €.**





DÉPENSES D'INVESTISSEMENT **COULOMMIERS PAYS DE BRIE**

EN 2023, COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION A DÉPENSÉ PLUS DE 10 MILLIONS € EN INVESTISSEMENT POUR:

- Le remboursement en capital de 1137 364 €
- -Les dépenses d'équipement à hauteur de 6 944 399 €:
- · Les immobilisations incorporelles pour 744 190 €, comprennent notamment:
- ·PLU:95918€
- · Halle des sports : 49 980 € · ALSH Mouroux: 78 011 €
- ·PLH:41538€
- · Gare routière : 18 367 € · Haltes Fluviales: 163 226 €
- · Gymnase des Picherettes : 9 868 €
- · Maison de santé : 30 038 €
- · Maison des Arts et du Brie (MAB) : 52 285 €
- ·PCAET:7599€ · Eaux pluviales : 41 201 €
- -GEMAPI:105248€
- · Les subventions d'équipement versées pour 1 632 931 € correspondent principalement à la participation au raccordement à la fibre optique et au fond de concours EPIC
- ·Les immobilisations corporelles pour 3 050 985€ comprennent notamment:
- · Pôle cinématographique : 2 052 000 €
- · Bardage et isolation HGI Coulommiers : 59 214€
- · Barrière anti intrusion des aires d'accueil des gens du voyage La Ferté-sous-Jouarre et Coulommiers : 56400€
- · Véhicules : 77 198 €

- ·Outillage:7055€ ·Tracteur:4428€
- · Travaux réseau eaux pluviales: 72 400 €
- · Instruments de musique : 5 651€
- · Mobiliers et matériels divers enfance: 47 855€
- · Mobiliers ALSH: 18106€
- · Panneaux signalétique CACPB: 50 938 €
- · Matériels informatique (pc portables, ordinateurs, copieurs, câblage ALSH Guérard...): 148 321 €
- Les immobilisations en cours pour 1516 292 €, comprennent notamment:
- · Travaux ALSH Mouroux: 954 596 € ·Travaux Maison de santé: 505 243 €
- Les opérations pour compte de tiers pour 751104 € qui correspondent à :
- · Marché à bons de commande : 462 979 € · Les travaux de gare routière : 144 486 €
- Les dépenses sont complétées par les restes à réaliser pour 6 219 273 €:
- · Études engagées pour les projet de Maison des Arts et du Brie et la Halle des sports
- · Études sur la MO pour le projet d'extension du gymnase des Picherettes
- · Les missions de Maitrise d'œuvre et travaux pour la construction de la Maison de Santé et « Ferté Confluence»
- ·Étude de pôle sur l'aire multimodale à Coulommiers
- · Étude PLH
- · Divers matériels pour les services
- · Procédures de modifications de PLU en cours

RECETTES D'INVESTISSEMENT **COULOMMIERS PAYS DE BRIE**

Les recettes proviennent essentiellement :

- ·du FCTVA pour 792 770 €
- ·des subventions pour 1 517 823 €
- · des opérations pour compte de tiers liées aux travaux de voirie que les communes remboursent.
- · une dette assimilée pour 2 663 € qui correspond à des dépôts de garantie des locataires de la maison de santé

Les recettes sont complétées par :

- · Les restes à réaliser pour 4 443 775 €:
- ·Subventions pour la construction de l'ALSH de Mouroux, la maison médicale, les études pré opé-

rationnelles OPAH

- ·Le remboursement des communes dans le cadre du bail voirie et de la gare routière de Faremoutiers, le solde des participations des communes sortantes du Pays Créçois dans le cadre du transfert des actifs et passif
- · La participation de Coulommiers à la construction de la Maison des Arts et du Brie et de la Halle des
- · L'excédent d'investissement reporté pour 104106€

FISCALITÉ ET DETTES COULOMMIERS PAYS DE BRIE



AU 31 DÉCEMBRE 2023 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA CACPB EST DE 11 895 730 €

soit une dette par habitant de 124 \in (contre 379 \in par habitant au niveau national).

La capacité de désendettement* au 31/12/23, sur le budget général est 1,4 an.

Ce qui laisse de bonnes marges de manœuvre pour recourir à l'emprunt afin de financer les futurs investissements.

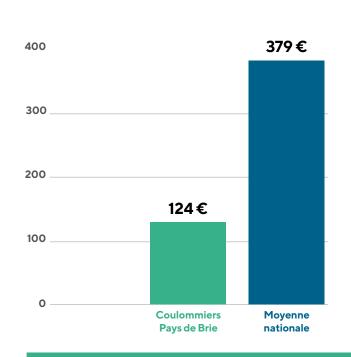
*Capacité de désendettement = encours de la dette / Epargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.



Les taux s'établissent de la manière suivante depuis 2020 :

<u> </u>							
EPCI CACPB	Taux votés en 2020	Taux votés en 2021 et 2022 (identiques)	Taux votés en 2023				
Taxe habitation (TH)	10,51%	-	-				
Taxe habitation (TH) sur les résidences secondaires	-	-	13,90%				
Taxe foncière bâti (TFB)	2,85%	2,85%	3,85%				
Taxe foncière non bâti (TBNB)	5,88%	5,88%	5,88%				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	des entreprises 22,00 %		22,00%				

DETTE EN EUROS PAR HABITANT









GOUVERNANCE COMMUNAU-TAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE DE

84 ÉLUS

CONFÉRENCE
DES MAIRES PRÉPARE
LES GRANDES
ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES

COMMISIONSTHÉMATIQUES

préparent les dossiers et proposent au

BUREAU COMMUNAUTAIRE

examine les propositions des commissions et présente au

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES ÉLUS COULOMMIERS PAYS DE BRIE

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE AU 31/12/2023

Ugo PEZZETTA

Maire de La Ferté-sous-Jouarre et Président. 14 vice-présidents exercent à ses côtés des délégations correspondantes aux compétences de la communauté d'agglomération :

1 Bernard JACOTIN

Développement économique et administration générale

2 Laurence PICARD

Aménagement du territoire, instruction du droit des sols, politiques contractuelles et politique de l'habitat

3 Guy DHORBAIT

Finances et commande publique

4 Franz MOLET

Equipements sportifs et de loisirs

5 Sophie CHEVRINAIS

Enfance et Petite enfance

6 Philippe FOURMY REUX

Assainissement, eau potable et eaux pluviales

7 Jean-Jacques PRÉVOST

Mobilités et transports

8 Eric GOBARD

Tourisme

9 Laurence MIFFRE-PERETTI

Politique culturelle

10 Emmanuel VIVET

Aménagement numérique et France Services

11 Daniel NALIS

Politique environnementale

12 Patrick ROMANOW

Politique de santé

13 Sophie DELOISY

Emploi et insertion

14 Sébastien HOUDAYER

Gens du voyage et Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

+ Jean-Louis Vaudescal

Conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)



LES 84 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Amillis	Mme Muriel DOMARD Jouarre		M. Fabien VALLEE Mme Martine LESCURE		
Aulnoy	M. Eric GOBARD		M. Philippe RIMBERT		
Bassevelle	M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM	La Celle-Sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLER		
Beautheil-Saints	M. Bernard JACOTIN La Ferté-sous-Jouarre		M. Ugo PEZZETTA Mme Corinne GUILBAUD		
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN		M. Daniel DURAND Mme Flore DE LADOUCETTE M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc MUSART		
Bouleurs	Mme Monique BOURDIER				
Bussières	M. Dominique MACHURÉ				
Chailly-en-Brie	M. Sébastien CORBISIER		M. Pierre-Rick THEBAULT		
Chamigny	M. Thierry BOULET	La Haute-Maison	Mme Albane ANCELIN		
Changis-sur-Marne	M. Jean-François BERGAMINI	Luzancy Maisoncelles-en-Brie	Mme Joëlle CANINI M. Cédric THOMAS		
Chauffry	M. Richard WARZOCHA	Marolles-en-Brie	Mme Christine GUILLETTE		
Chevru	M. Jean-François MASSON	Mauperthuis	M. Dominique CARLIER		
Citry	M. Thierry FLEISCHMAN	Mery-sur-Marne	Mme Isabel LOURENCO RIBEIRO		
Condé-Ste-Libiaire	M. Fabrice MARCILLY	Mouroux	M. Michel SAINT-MARTIN		
Couilly-Pont-aux-Dames	M. Jean-Louis VAUDESCAL		Mme Cathy VEIL* M. Jean-Louis BOGARD		
Coulommes	Mme Françoise BERNARD		Mme Sylvie TOURNOUX		
Coulommiers	Mme Laurence PICARD M. Franck RIESTER M. Pascal FOURNIER Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS M. Eric DAMET Mme Michèle KIT Mme Sarah ESMIEU M. Jean BARDET Mme Sylvianne PERRIN M. Matthieu BRUN Mme Aude CANALE M. Pascal THIERRY	Nanteuil-sur-Marne	M. Emmanuel VIVET		
		Pézarches	M. Alexandre DENAMIEL		
		Pierre-Levée	M.Philippe DESWARTE		
		Pommeuse	M. Christophe DE CLERCK		
			Mme Lysiane FINOT		
		Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW		
		Sâacy-sur-Marne	Mme Katy VEYSSET		
		Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER		
		Sainte-Aulde	Mme Marie-Noëlle STANISLAS		
Coutevroult	M. Jean-Jacques PRÉVOST St-Jean-les-deux-Jumeaux Mme Christine AUTENZIO		Mme Laurence MIFFRE- PERETTI		
Crécy-la-Chapelle	M. Fabrice LABORDE	Sammeron	M. Didier VUILLAUME		
	M. Maxime LIEVIN	Sancy-lès-Meaux	M. Vincent DUPORT		
Dagny	M. Jean-Raymond PATIN	Sept-Sorts	M. François ARNOULT		
Dammartin-sur-Tigeaux	Mme Angélique MERCIER	Signy-Signets	M. Philippe FOURMY REUX		
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE	Tigeaux	M. Francis POISSON		
Giremoutiers	M. Yves BRODARD	Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS		
Guérard	M. Daniel NALIS	Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE		
Jueraru	Mme Anne-Marie THIEBAUT	Vaucourtois	Mme Maryse MICHON		
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN	Villiers-sur-Morin	Mme Caroline AULIAC		
		Voulangis	M. Franz MOLET		



ORGANIGRAMME DES SERVICES (31/12/2023)

EXÉCUTIF

Présidence **Ugo PEZZETTA**et 14 vice-présidents +1 conseillé délégué

CABINET

Directeur de Cabinet Vincent BOURCHOT

COMMUNICATION

Elise CANDELIER
Jessica PICCINATO

DIRECTION GÉNÉRALE

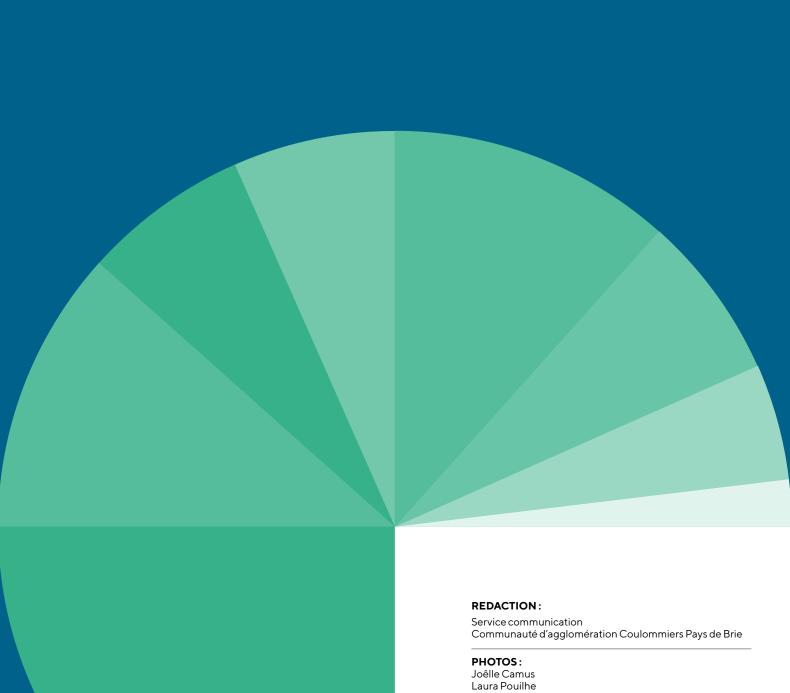
DGS-Valérie RAMBEAU DGA-Sébastien HUTSE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	POLITIQUE DE L'ENFANCE ET PETITE ENFANCE	CULTURE SPORT	CYCLE DE L'EAU	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	SERVICES TECHNIQUES
ACCUEIL / COURRIER INSTANCES COMMUNAUTAIRES MOYENS GÉNÉRAUX	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCES TÉLÉCENTRES COULOMMIERS ET	ENFANCE Eric POTIER Accueil collectif de mineurs Guérard Pommeuse, Faremoutiers Dammartin-sur-Tigeaux	CINEMA/PISCINES Muriel MONNERAT Assistante administrative	ASSAINISSEMENT EAU GEMAPI	URBANISME Arnaud MAHOT Responsable	BÂTIMENTS VOIRIE TRANSPORT Guillaume NUPS Responsable
Valérie RAMBEAU DGS	LA FERTÉ-SOUS- JOUARRE Christelle PETIT		ÉCOLE DE MUSIQUE LA FERTE-SOUS-JOUARRE Christelle POUILLART Directrice	Mohamed REZZOUKI Responsable	POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET MOBILITÉ Ouentin GIRON	ORGANISATION ET SUIVI DE LA MOBILITÉ Benjamin LEFEBVRE
RESSOURCES HUMAINES Marion VIDAL Responsable	EMPLOI SERVICES PUBLICS Sylvie GIRAULT Directrice	PETITE ENFANCE Muriel BARRAL Crèche familiale Coulommiers HGI	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS Guillaume NUPS Responsable		Manon CHALOINE Chargé de missions POLITIQUE CONTRACTUELLE	
FINANCES		LAEP			Caroline BEAL	
Chantal CHARLES Directrice AFFAIRES JURIDIOUES	PROMOTION TOURISTIQUE - EPIC Samuel COQUIN Directeur	Multi accueil : Coulommiers Crécy-la-Chapelle St-Germain-sur-Morin				
COMMANDEPUBLIQUE		RPE .				
Christelle KUNDOLFF Responsable		Coulommiers St-Germain-sur-Morin La Ferté-sous-Jouarre				



SYSTEMES D'INFORMATION Patrick LEFEVRE Responsable





Joêlle Camus Laura Pouilhe Creaphoto Adobe Stock Photos Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Coulommiers Pays de Brie Agglomération 13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers Tél.: 01 64 75 38 90 www.coulommierspaysdebrie.fr www.facebook.com/cpb.agglo